



OFFRE D'EMPLOI

La Plate-Forme Namuroise de Concertation en Santé Mentale recrute un médiateur en santé mentale (H/F)

Contexte

Conformément à l'Arrêté Royal du 10 juillet 1990, les plates-formes de concertation en santé mentale ont pour missions:

- De développer la concertation entre les institutions et services impliqués dans les soins de santé mentale, en vue de mieux répondre aux besoins de la population et d'améliorer la qualité des soins;
- D'organiser la fonction de médiation compétente pour les plaintes en rapport avec l'exercice des droits du patient au sein des hôpitaux psychiatriques, des maisons de soins psychiatriques et des initiatives d'habitations protégées;
- De rendre compte de leurs activités et de leurs recommandations aux autorités compétentes.

Fonction

Dans ce contexte, les tâches du médiateur de la Plate-Forme Namuroise de Concertation en Santé Mentale sont les suivantes:

- Tenir des permanences au sein du Centre Neuro Psychiatrique Saint-Martin (Dave), de l'Hôpital Psychiatrique du Beau Vallon (Saint-Servais), du Centre de Psychiatrie Infantile Les Goélands (Spy), et des Initiatives d'Habitations Protégées La Bogue (Tamines), Les Erables (Hastière), L'Espoir (Saint-Servais) et Psynergie (Jambes);
- Collaborer avec les usagers, les familles, les médecins et le personnel soignant;
- Informer les usagers, les médecins et le personnel soignant des dispositions légales relatives aux droits du patient et à la fonction de médiation;
- Promouvoir la communication afin de prévenir les plaintes;
- Recueillir et traiter les questions et plaintes des usagers à l'encontre des médecins, du personnel soignant et/ou des institutions;
- Maîtriser la méthodologie propre à la médiation;
- Rédiger un rapport annuel et des recommandations à l'attention des autorités compétentes.

Profil recherché

- Disposer d'un diplôme de l'enseignement supérieur en sciences humaines.
- Disposer d'une formation certifiante en médiation ou être disposé à se former.
- Disposer d'une formation en intervention systémique est un atout.
- Disposer d'une expérience en animation est un atout.
- Faire preuve d'une sensibilité aux questions de santé mentale.
- Connaître la loi relative aux droits du patient.
- Faire preuve de déontologie et d'éthique.
- Faire preuve d'autonomie et d'esprit d'initiative.
- Avoir de bonnes capacités d'analyse et de synthèse.
- Avoir de bonnes capacités de communication et de rédaction.
- Disposer d'un permis de conduire et d'un véhicule personnel.
- Faire ponctuellement preuve de flexibilité horaire.

Conditions

- 27h/semaine.
- Contrat à durée indéterminée.
- Rémunération conforme aux conditions sectorielles.
- Entrée en fonction souhaitée en mai 2019.

Contact

Les candidatures, avec lettre de motivation et curriculum vitae, sont à adresser à Madame Colette Nigot, Présidente de la Plate-Forme Namuroise de Concertation en Santé Mentale, pfcsnamur@gmail.com, pour le 25 janvier 2019 au plus tard. Les candidats retenus seront conviés à un entretien dans le courant du mois de février.